



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Bourse à projet : subvention à l'association AXE.
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2013 – ***A L'UNANIMITE.***
- ADOPTE dans le cadre du Budget primitif 2014, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 542 700 € – ***A L'UNANIMITE.***
- ADOPTE les taux des impôts directs locaux au même niveau que ceux votés en 2013, soit 0 % d'augmentation :
 - Taxe d'habitation : 15,19 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,54 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,22 %
 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,58 % – ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE le versement d'une avance remboursable de 100 000 € à la Caisse des Ecoles pour lui permettre de faire face aux aléas liés au retard des versements de l'Etat et à ses obligations vis à vis des salariés et fournisseurs - ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE la mise en œuvre d'un Projet Urbain Partenarial dans le cadre de l'instruction d'un permis de construire de 173 logements collectifs sur les parcelles cadastrées section AD n° 79, 80, 81, 82, 84 et AD n°61 p, n° 62 p et 309 (63p). AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie urbaine et du Développement économique à signer la convention de Projet Urbain Partenarial avec la SCCV Eragny Berges de l'Oise, et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ainsi que tous les documents afférents à ce dossier – ***A L'UNANIMITE DES VOTANTS.***
- AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie urbaine et du Développement économique à signer la convention de transfert dans le domaine public communal des voies et espaces communs à réaliser dans le cadre de l'opération de construction de 173 logements sur les parcelles cadastrées section AD n° 79, 80, 81, 82, 84 et AD n°61 p, n° 62 p et 309 (63p) – ***A L'UNANIMITE DES VOTANTS.***
- APPROUVE le projet de déploiement du compostage et AUTORISE Madame la Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil régional d'Ile de France et de l'ADEME et à signer toute convention et tout acte administratif afférents à ces demandes – ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la CNAF pour l'année 2013 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE la Maire à renouveler la convention avec la micro crèche au Village de nounours pour la réservation d'un berceau – ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND une information sur l'activité du conseil de suivi PEdT.

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de coopération culturelle triennale 2014/2016 avec la Fondation Royaumont – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter du Conseil général du Val d'Oise une subvention dans le cadre du soutien aux projets Arts plastiques – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général du Val d'Oise dans le cadre du plan départemental de développement de la lecture publique et à en percevoir les montants – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter l'homologation et des subventions auprès du Ministère de la défense dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme, et à en percevoir les montants – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter l'habilitation et des subventions auprès du Ministère des anciens combattants dans le cadre du projet « Mission centenaire », et à en percevoir les montants. – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 800 € à l'association Centre d'Activités Musicales pour la réalisation du concert « La messe pour la paix » au théâtre de l'Usine – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 300 € à une étudiante pour une mission humanitaire au Sénégal – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 200 € à l'association Tennis Club d'Eragny – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter la participation financière du Conseil général du Val d'Oise pour soutien à l'accueil d'exécution des peines de TIG – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 500 € à l'association AXE pour la réalisation du festival Solid'Art Cité – ***A L'UNANIMITE.***

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 00.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI Adjoints au Maire, Guy PRUDON, Conseiller Municipal délégué, Bernard ROUSSEL, Hélène CHATILLON (à partir de 21h10), Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie MORELLE, Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, Jimmy ZE, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Chantal BAGGIO (jusqu'à 21h50), Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 21h50), Monique MERIZIO (jusqu'à 21h50), Joëlle MARTINEZ (jusqu'à 21h50), Frédéric TOURNERET (jusqu'à 21h50), Patrick BENSMAIL (jusqu'à 21h50), Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Pierre MATHEVET a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS

Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER

Madame Hélène CHATILLON a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN (jusqu'à 21h10)

Madame Béatrice RAULT a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT

Absente : Mesdames, Messieurs, Dominique RAMSI, Estelle MEUNIER, Claude THOMAS, Chantal BAGGIO (à partir de 21h50), Jean-Pierre HARDY (à partir de 21h50), Monique MERIZIO (à partir de 21h50), Joëlle MARTINEZ (à partir de 21h50), Frédéric TOURNERET (à partir de 21h50), Patrick BENSMAIL (à partir de 21h50).

Monsieur Jean-Pierre PARAY a été désigné comme secrétaire de séance.